



# La durabilité des ateliers d'élevage *cunicoles et de palmipèdes à foie gras français*

## RÉSUMÉ

Les productions animales sont à la croisée de nouveaux enjeux sociaux, économiques et environnementaux et le développement durable est devenu une priorité depuis plusieurs années. C'est dans ce contexte que l'INRA et l'ITAVI se sont associés pour développer une méthode d'évaluation multicritère de la durabilité des ateliers d'élevage, afin de fournir des références nationales d'efficacité économique, sociale et environnementale et d'identifier les choix techniques ou les combinaisons de pratiques impactant ces enjeux. L'objectif est d'identifier des marges de progrès et des priorités d'action. Le projet Cunipalm a ainsi abouti à la création d'une méthode d'évaluation de la durabilité commune aux ateliers lapins et palmipèdes qui concerne les trois piliers du développement durable (méthode DIAMOND). Cette méthode a été construite dans le cadre d'une démarche participative et a permis d'élaborer une grille d'objectifs et de critères de durabilité pour les ateliers d'élevage. Son application aux réseaux de références en place a permis d'une part de valider la méthode et d'autre part de produire des références nationales d'efficacité économique, sociale et environnementale pour chacune des deux filières de production étudiées. L'analyse statistique des données a aussi mis en évidence l'influence des caractéristiques structurelles ou des choix techniques sur la durabilité et a permis de réaliser une typologie des ateliers. Ce travail constitue un atout précieux pour les filières en termes de communication mais aussi d'analyse stratégique pour identifier les marges de progrès et les priorités d'action.

Laurence FORTUN-LAMOTHE <sup>1</sup>, Joanna LITT <sup>2</sup>,  
Guillaume COUTELET <sup>3</sup>

1 INRA – Université de Toulouse – INPT- ENSAT UMR 1289  
TANDEM Chemin de Borde Rouge – Auzeville BP 52627 –  
F-31326 CASTANET-TOLOSAN Cedex, France

2 ITAVI Sud Ouest – Maison de l'Agriculture, Cité Galliane –  
BP 279, 40005 MONT DE MARSAN Cedex

3 ITAVI – 7, rue du Faubourg Poissonnière – 75009 PARIS  
Contact : Laurence.Lamothé@toulouse.inra.fr

## Introduction

Les productions animales sont à la croisée de nouveaux enjeux sociaux, économiques et environnementaux. Les filières doivent en effet répondre aux défis environnementaux liés aux changements d'usage des terres, aux pollutions, à la réduction des ressources naturelles et à l'érosion de la biodiversité (Steinfeld et al., 2006). Dans le même temps, malgré une demande croissante de produits animaux en raison de l'évolution économique et démographique mondiale, les filières doivent aussi faire face aux aléas économiques (prix des matières premières), sanitaires ou environnementaux (accidents climatiques, ...). De plus, la demande sociétale est forte pour des aliments sains et dont la production respecte le bien-être animal.

Les filières cunicole et palmipèdes à foie gras sont pleinement concernées par ces enjeux. Elles sont en effet régulièrement prises pour cible par des associations de défense des animaux qui décrient l'élevage en claustration totale sur cages grillagées ou bien la pratique du gavage, considérés comme contraire au bien-être animal. Les aspects sanitaires prennent également de l'importance, notamment dans le contexte actuel de lutte contre l'antibiorésistance.

Il semble donc nécessaire de proposer des innovations dans les pratiques d'élevage pour progresser vers des systèmes d'élevage plus durables. Mais pour guider de façon constructive les changements, il est nécessaire de disposer d'une méthode d'évaluation de la durabilité qui soit partagée par tous. C'est pourquoi l'INRA et l'ITAVI ont développé conjointement une méthode permettant un diagnostic de durabilité des ateliers d'élevage dans le cadre d'une démarche participative (Fortun-Lamothe et al., 2011). Notre objectif était d'identifier les marges de progrès des systèmes de production. Cette méthode a été appliquée dans les réseaux de fermes de références en place depuis plusieurs années pour ces deux filières de production. Ces données permettent aujourd'hui de faire un état des lieux des performances économiques, environnementales et sociales des ateliers à l'échelle nationale et de dégager des profils types d'ateliers.

## 1. La méthode d'évaluation de la durabilité

La démarche de construction de la méthode d'évaluation a été présentée précédemment dans la présente revue (Fortun-Lamothe et al., 2011). Nous en

■ Tableau 1 — Objectifs et critères de durabilité retenus pour les ateliers d'élevage avec leur pondération.

| Pilier        | Objectif (50 points)                                                  | Critères (10 points)                 |
|---------------|-----------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|
| Economie      | Est économiquement rentable                                           | Viabilité économique                 |
|               |                                                                       | Efficacité main d'œuvre              |
|               |                                                                       | Efficience du processus productif    |
|               |                                                                       | Indépendance technique               |
|               |                                                                       | Rentabilité économique               |
|               | Est flexible et adaptable                                             | Spécialisation économique            |
|               |                                                                       | Sensibilité aux aides                |
|               |                                                                       | Autonomie financière                 |
|               |                                                                       | Transmissibilité                     |
|               |                                                                       | Polyvalence de l'outil de production |
| Environnement | Utilise de façon économe et/ou produit des ressources                 | Prod. ressources renouvelables       |
|               |                                                                       | Utilisation d'énergie fossile        |
|               |                                                                       | Consommation d'eau                   |
|               |                                                                       | Production de biomasse               |
|               |                                                                       | Lien au sol                          |
|               | Protège et gère les écosystèmes                                       | Quantité et gestion des effluents    |
|               |                                                                       | Maintien de la biodiversité          |
|               |                                                                       | Mesures d'hygiène                    |
|               |                                                                       | Prophylaxie                          |
|               |                                                                       | Utilisation des antibiotiques        |
| Social        | Préserve la qualité de vie et les conditions de travail du producteur | Viabilité socio-économique           |
|               |                                                                       | Repos et organisation du temps       |
|               |                                                                       | Pénibilité du travail                |
|               |                                                                       | Implication dans le milieu           |
|               |                                                                       | Insertion dans la vie locale         |
|               | Répond aux demandes du citoyen-consommateur                           | Qualité et traçabilité               |
|               |                                                                       | Pratiques et bien être animal        |
|               |                                                                       | Milieu de vie et bien être animal    |
|               |                                                                       | Emploi Filière Courte                |
|               |                                                                       | Services non-agricoles               |

rappelons ici le principe. L'outil qui a été développé permet d'évaluer la durabilité d'un atelier d'élevage par enquête directe auprès de l'éleveur. Si une exploitation possède plusieurs ateliers différents (lapins, palmipèdes), ces ateliers sont étudiés de façon séparée. Six objectifs généraux de durabilité ont été définis de manière participative, deux pour chacun des trois piliers. Ces objectifs représentent les résultats que l'on se propose d'atteindre pour que le système de production étudié puisse remplir ses missions de production sans compromettre la possibilité, pour les générations futures, de satisfaire leurs propres besoins (Brundtland, 1989). Chacun des objectifs généraux a été scindé en 5 critères de durabilité (tableau 1). Ces objectifs et critères de durabilité sont communs aux deux filières de production. Ils sont considérés comme génériques et pourraient sans doute être utilisés aussi pour d'autres ateliers de production (poules, porcs...).

Nous avons ensuite choisi des indicateurs de durabilité pour évaluer la réponse du système à chacun des critères précédemment définis. A chaque fois que cela était possible, nous avons retenu les mêmes indicateurs pour les deux filières de production. Mais dans quelques cas, afin de respecter le principe de pertinence, nous avons proposés, pour un même critère, un indicateur différent entre les 2 filières. Au final, pour la filière cunicole par exemple, plus de 110 indicateurs ont été proposés (18, 45 et 48 indicateurs dans les piliers économique, environnemental et social) : 45 %, 55 % et 5 % d'entre eux sont des indicateurs quantitatifs, qualitatifs et subjectifs.

Pour faciliter l'interprétation des résultats, afin notamment de rendre comparables des données exprimées dans des unités différentes (euros, %, jours...), la valeur de chaque indicateur est transformée en scores de durabilité. Les scores obtenus pour chaque indicateur sont additionnés au sein des 6 objectifs puis des 3 piliers de durabilité. Le total de chacun des trois piliers a été fixé arbitrairement à 100 points (ou unités de durabilité). Les acteurs impliqués dans le développement de la méthode ont collégialement défini que les 6 objectifs de durabilités sont aussi importants les uns que les autres (50 points chacun). La valeur finale de durabilité de l'atelier a été retenue comme étant la valeur la plus faible des 3 piliers de durabilité. Ce mode de calcul empêche les compensations entre piliers et met l'accent sur le pilier sur lequel il est nécessaire de faire porter les efforts.

Il est important de noter que, si la méthode est identique pour les deux filières et que les trois piliers, les six objectifs et les trente critères sont eux aussi communs, certains indicateurs peuvent être différents entre les deux filières de production, afin de respecter le principe de pertinence. Par exemple, des notions comme la vaccination contre la maladie hémorragique virale du lapin ou l'utilisation de cage hautes en engraissement n'ont pas de sens dans la filière palmipèdes à foie gras, tandis que la mortalité en gavage n'a pas de sens en production cunicole.

De plus, les scores sont calculés de manière à prendre en compte les réalités des filières. Ainsi, la marge nette n'est pas exprimée dans la même unité entre les deux filières (€/fem/an en filière cunicole ou €/UTHpp en filière palmipèdes). Toutefois, dans les deux cas, la transformation en score est calculée de manière à couvrir le domaine de variation de l'indicateur dans la filière. L'outil est donc très adapté à la comparaison de performances entre deux élevages d'une même filière. En revanche, les comparaisons de performances entre filières sont à réaliser avec beaucoup de prudence.

## 2. Application au sein des réseaux de fermes de références

La méthode a été appliquée au sein des réseaux nationaux de fermes de références pilotés par l'ITAVI et bénéficiant du concours financier de FranceAgriMer. Dans les deux filières, les réseaux ont été mis en place pour caractériser les systèmes d'exploitation considérés comme représentatifs de la production nationale (Coutelet, 2012 ; Litt, 2012).

Créés respectivement en 1995 et 1997, le réseau de fermes de références palmipèdes à foie gras et le réseau de fermes de références cunicoles répondent à plusieurs objectifs :

- caractériser les systèmes d'exploitation d'ateliers représentatifs de la production nationale ;
- constituer des références nationales détaillées complétant les résultats de gestion technico-économique (programme RENAPALM pour les palmipèdes gras, RENACEB et RENALAP pour les lapins) ;

- distinguer les résultats de différents systèmes de production ;
- mesurer et expliquer l'évolution des résultats d'une année sur l'autre ;
- chercher enfin à prévoir et orienter les évolutions des exploitations ;
- dans le cadre du projet Cunipalm, il vise par ailleurs à fournir de façon plus large des références nationales en termes de durabilité des ateliers palmipèdes à foie gras, devenant par là même un observatoire de la durabilité.

Basé sur les données comptables et donc décalé dans le temps, ce sont des outils très complets qui permettent de caractériser les exploitations sur le plan structurel (informations détaillées sur leurs caractéristiques, les pratiques des producteurs) et économique global mais aussi de quantifier la production (performances zootechniques) et de chiffrer la valorisation et les marges jusqu'à la marge nette (résultats économiques). Les informations recueillies concernent en effet :

- les données générales sur l'exploitation (zone géographique, forme juridique, main-d'œuvre) ;
- les données techniques d'élevage et/ou de gavage (quantité d'animaux, de bandes, d'aliment, ...) ;
- les investissements réalisés pour l'activité ;
- le détail des produits, charges opérationnelles et charges de structure propres à l'activité ;
- le détail des charges de structure non spécifiques ;
- les soldes intermédiaires de gestion de l'ensemble de l'exploitation.

Ces données ont été complétées par un questionnaire annexe permettant de renseigner les différents indicateurs retenus pour l'évaluation de la durabilité des ateliers.

## 2.1 Réseau de fermes de références cunicoles

L'échantillon est composé d'une centaine d'exploitations dont les ateliers, tous naisseurs-engraisseurs, sont situés dans les douze principales régions françaises de production.

Dans la constitution de l'échantillon au niveau de chaque région, les différents modes de reproduction (insémination artificielle ou saillie naturelle), conduites d'élevage, types de production (standard, certifiée) doivent être pris en compte de manière représentative. Ces ateliers sont suivis en programme de GTE. Dans la mesure du possible, le chiffre d'affaires de l'exploitation doit provenir pour une part significative de l'activité cunicole (plus de la moitié sauf exception) et la marge sur coût alimentaire de l'atelier cunicole doit être supérieure à celle du quart inférieur des exploitations suivies en GTE (RENACEB et RENALAP).

Pour les données présentées ici, 83 élevages ont été enquêtés en 2012, ce qui correspond à l'exercice comptable 2010-2011. Ils sont pour la plupart conduits en insémination artificielle, en bande unique, avec un intervalle entre mises-bas de 42 jours, ce qui correspond aux pratiques très majoritairement adoptées sur le terrain. La taille moyenne des élevages

utilisant l'insémination artificielle dans l'échantillon est de 609 femelles (identique à la moyenne nationale), celle des élevages pratiquant la saillie naturelle est de 244 femelles (soit 30 femelles de plus que la moyenne nationale).

Au final, les données de 76 ateliers ont été analysées pour réaliser l'évaluation de la durabilité.

## 2.2 Réseau de fermes de références palmipèdes à foie gras

L'échantillon est composé d'environ 150 fermes réparties dans 4 régions (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire et Poitou-Charentes) et 12 départements, dont 10 du Sud-Ouest. Différents systèmes sont décrits (10 en filière longue - 5 en filière courte) combinants l'espèce (canard ou oie), l'activité (élevage et/ou gavage), le cahier des charges (IGP Sud-Ouest, Label ou Standard) et le type de contrat pour la filière longue ou le mode de commercialisation pour la filière courte. La répartition des exploitations de l'échantillon au niveau départemental tient compte au mieux à la fois du « poids » de ces derniers au niveau de la production nationale et de la diversité des systèmes de production représentés. Les données techniques et économiques des exploitations sont recueillies puis saisies auprès des éleveurs par les techniciens des Chambres Départementales d'Agriculture. L'ITAVI assure ensuite la collecte, le traitement et l'analyse des résultats.

Les exploitations du réseau remplissent au minimum les conditions suivantes :

- elles doivent disposer des données techniques et économiques nécessaires à l'analyse ;
- leur chiffre d'affaires doit provenir pour une part significative de l'activité « palmipèdes » (taux de spécialisation > 30 %) et le nombre de places par atelier doit être suffisant, soit au moins 500 places pour les éleveurs-gaveurs et les gaveurs en production IGP et Standard et au moins 250 places en Label Rouge ;
- les exploitations n'ayant pas d'amortissements sont rejetées.

Pour les données présentées ici, les élevages ont été enquêtés en 2011-2012, ce qui correspond à l'exercice comptable 2009-2010, les données comptables ne suivant pas nécessairement l'année civile. Le réseau comptait alors 151 fermes, parmi lesquelles 143 ont pu être retenues pour réaliser l'évaluation de la durabilité de leur atelier palmipèdes à foie gras : 26 ateliers d'élevage, 56 ateliers de gavage et 61 ateliers d'élevage + gavage.

## 2.3 Analyse des résultats

Des analyses de variance ont été réalisées sur les scores obtenus pour les 30 critères, les 6 objectifs généraux et les 3 piliers de la durabilité avec des variables structurelles comme effets fixés. Par exemple en filière cunicole nous avons analysé l'influence du taux de spécialisation (2 classes < ou  $\geq$  80 %) ; de la taille des élevages (3 classes : <400-400/700- $\geq$  700 femelles) ; de la structure juridique de l'exploitation (2 classes : individuelle ou société) ou de l'année d'installation (< ou  $\geq$  1995) sur les

résultats de durabilité. Pour la filière palmipèdes à foie gras, nous avons analysé l'influence du type d'atelier (élevage, gavage ou élevage + gavage) ; du type de filière (courte ou longue) ; de l'année d'installation ( $<$  ou  $\geq$  1995) et de la démarche qualité (Standard, Label Rouge, IGP).

Une première typologie des ateliers a été réalisée par un algorithme de classification hiérarchique (distance de Manhattan et méthode de Ward) sur les scores des 6 objectifs de durabilité. Il s'agit de déterminer si on peut regrouper des ateliers d'élevage qui se ressemblent par leur profil de durabilité, c'est-à-dire les valeurs de l'ensemble de leurs indicateurs (et pas seulement leur note finale).

### 3. Performances de durabilité des ateliers cunicoles

Les performances moyennes des ateliers du réseau Cunimieux pour les 6 objectifs de durabilité sont reportées dans le tableau 2.

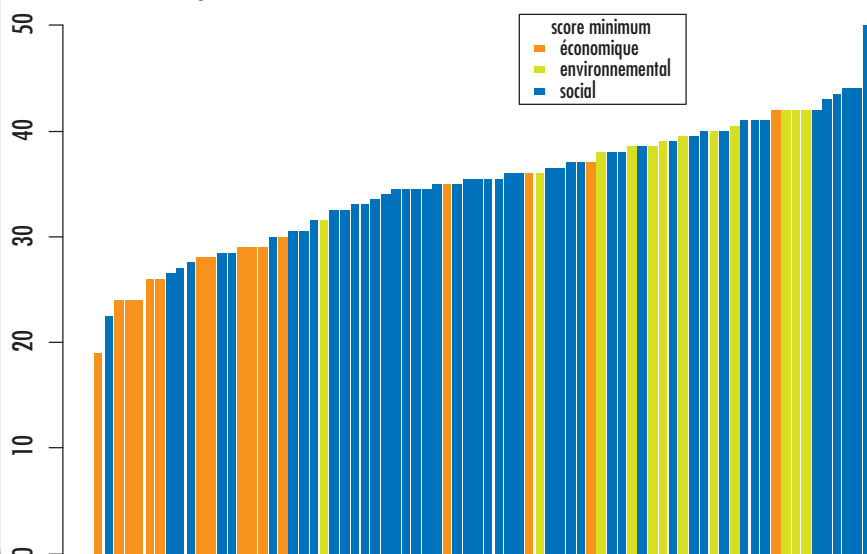
■ Tableau 2 – Performances de durabilité des ateliers cunicoles français (n=76 ateliers).

| Objectif de durabilité     | Moyenne | ET | Min  | Max |
|----------------------------|---------|----|------|-----|
| Rentabilité                | 19      | 7  | 3    | 33  |
| Flexibilité- adaptabilité  | 26      | 9  | 9    | 43  |
| Utilisation des ressources | 21      | 5  | 12   | 32  |
| Protection des écosystèmes | 22      | 4  | 10,5 | 30  |
| Demandes du producteur     | 23      | 5  | 11   | 37  |
| Demandes du consommateur   | 24      | 3  | 7,5  | 22  |

Les scores moyens sont de  $45 \pm 12$ ,  $44 \pm 6$  et  $37 \pm 6$  unités de durabilité dans les piliers économique, environnemental et social (sur 100 unités maximum). Le pilier économique présente une variabilité plus importante que le pilier environnemental ou social ( $CV = 27\%$  vs respectivement  $14\%$  et  $16\%$ ), en raison notamment des résultats de viabilité économique qui sont très variables : marge nette / femelle / an variant notamment entre -132 et +98 €/femelle/an, soit une moyenne de  $30 \pm 35$ . Les scores obtenus dans les trois piliers sont peu ( $r = 0,4$  entre éco. et social) ou pas corrélés ( $r < 0,2$ ) entre eux. Nous avons volontairement évité l'utilisation d'indicateurs similaires ou proches dans les différents piliers afin de limiter les phénomènes de colinéarité. Ce résultat signifie donc qu'il n'existe pas d'antagonisme entre les objectifs économique, environnemental et social.

Il existe une très grande variabilité entre les ateliers concernant le score final de durabilité (de 19 à 48 unités de durabilité ; figure 1). Cela démontre que la méthode est discriminante et permet de mettre en évidence des différences entre ateliers. Il est surtout intéressant de constater que lorsque le score final est faible, c'est souvent le pilier économique qui est limitant (barres rouges), tandis que pilier environnemental n'est limitant que lorsque les

■ Figure 1 – Score final de durabilité des ateliers cunicoles du réseau Cunimieux.

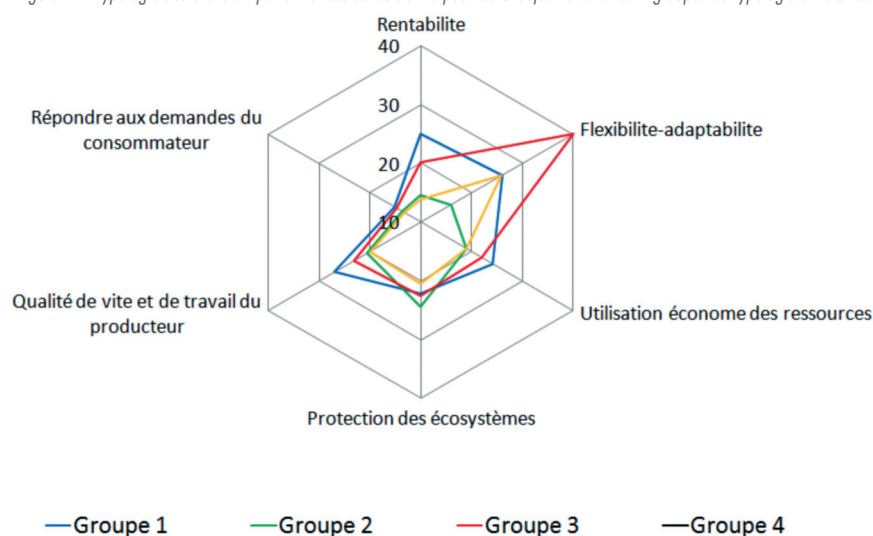


scores sont assez élevés (barres vertes). Enfin, c'est le pilier social qui est limitant pour la majorité des ateliers (barres bleues). En effet, de faibles performances sont obtenues pour plusieurs critères du pilier social : viabilité économique, insertion dans la vie locale, filières courtes et services non agricoles.

Certaines variables structurelles influencent significativement les performances de durabilité. Par exemple, les ateliers spécialisés (part du lapin dans le chiffre d'affaire  $> 80\%$ ) ont des performances sur le pilier économique plus élevées de  $28\%$  que les ateliers moins spécialisés ( $P < 0,001$ ). Les ateliers de grande taille ( $> 700$  femelles) ont des performances sur le pilier social supérieures aux ateliers de petite taille ( $< 400$  femelles;  $+18\%$ ;  $P < 0,01$ ), en raison d'une viabilité socio-économique supérieure et d'une pénibilité du travail inférieure ( $P < 0,01$ ). Les ateliers sous forme de société ont des performances sur le pilier économique supérieures aux exploitations individuelles ( $+27\%$ ;  $P < 0,01$ ). En revanche, l'année d'installation n'a pas d'influence sur les scores des trois piliers.

Un classement hiérarchique permet de former 4 groupes (G1,  $n = 21$  ; G2,  $n = 17$  ; G3,  $n = 11$  ; G4,  $n = 27$ ) au sein desquels les ateliers sont homogènes sur leur profil de durabilité ( $P < 0,01$  pour 5 objectifs sauf pour l'objectif « répondre aux demandes du citoyen consommateur » : NS). Le premier groupe G1 est performant sur tous les items, suivi de G3 qui est le

■ Figure 2 – Typologie des ateliers : performances de durabilité pour les 6 objectifs dans les 4 groupes de typologie différente.



plus performant sur l'objectif de flexibilité. G2 et G4 ont globalement des performances plus faibles sur les 6 objectifs, mais G2 est le plus performant sur l'objectif de protection des écosystèmes (figure 2).

## 4. Performances de durabilité des ateliers palmipèdes à foie gras

Les performances moyennes des ateliers du réseau de fermes de références palmipèdes à foie gras pour les 6 objectifs de durabilité sont reportées dans le tableau 3.

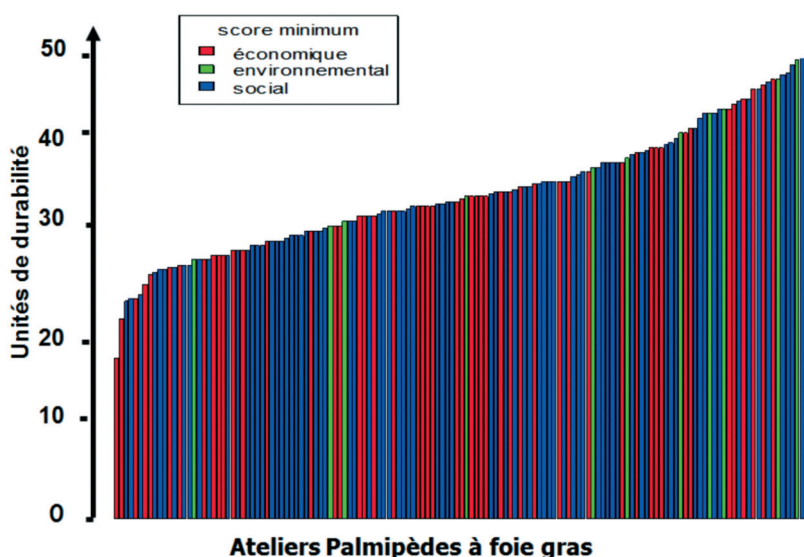
■ Tableau 3 — Performances de durabilité des ateliers palmipèdes à foie gras français (n=148 ateliers).

| Objectif de durabilité     | Moyenne | ET | Min | Max |
|----------------------------|---------|----|-----|-----|
| Rentabilité                | 14      | 4  | 3   | 26  |
| Flexibilité- adaptabilité  | 24      | 6  | 10  | 40  |
| Utilisation des ressources | 19      | 5  | 5   | 38  |
| Protection des écosystèmes | 28      | 4  | 19  | 37  |
| Demandes du producteur     | 22      | 5  | 12  | 36  |
| Demandes du consommateur   | 14      | 6  | 5   | 30  |

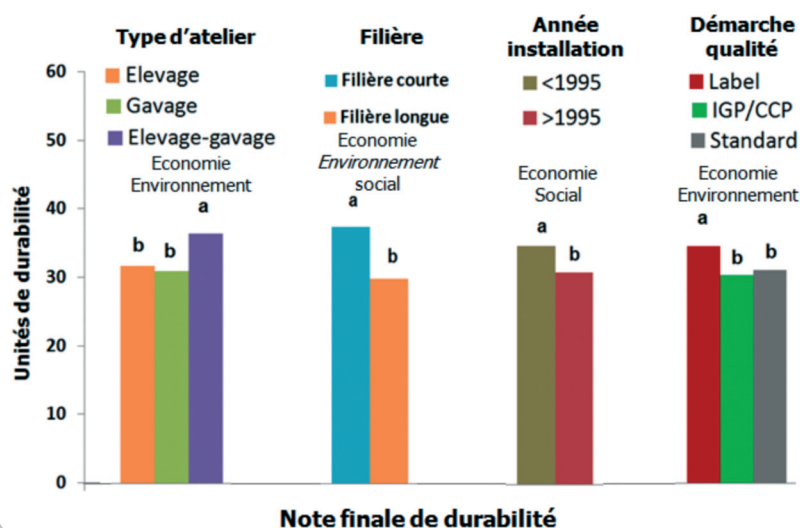
Les scores moyens sont de  $37 \pm 8$ ,  $47 \pm 7$  et  $36 \pm 7$  unités de durabilité dans les piliers économique, environnemental et social (sur 100 unités maximum). Contrairement à la filière cunicole, la variabilité est similaire entre les 3 piliers pour la filière palmipèdes à foie gras.

La note finale de durabilité est très variable entre les ateliers (17 à 48 unités de durabilité ; figure 3). C'est le plus souvent le pilier économique qui représente la valeur la plus faible et cette situation est rencontrée quelle

■ Figure 3 — Score final de durabilité des ateliers palmipèdes à foie gras du réseau Renapalm.



■ Figure 4 — Influence des choix techniques ou des caractéristiques structurelles sur la durabilité des ateliers d'élevage des palmipèdes à foie gras.



que soit la valeur finale de l'atelier (barres rouges). Le pilier environnemental est rarement limitant (peu de barres vertes).

Les caractéristiques structurelles ou les choix techniques ont une influence importante sur la durabilité des ateliers (figure 4).

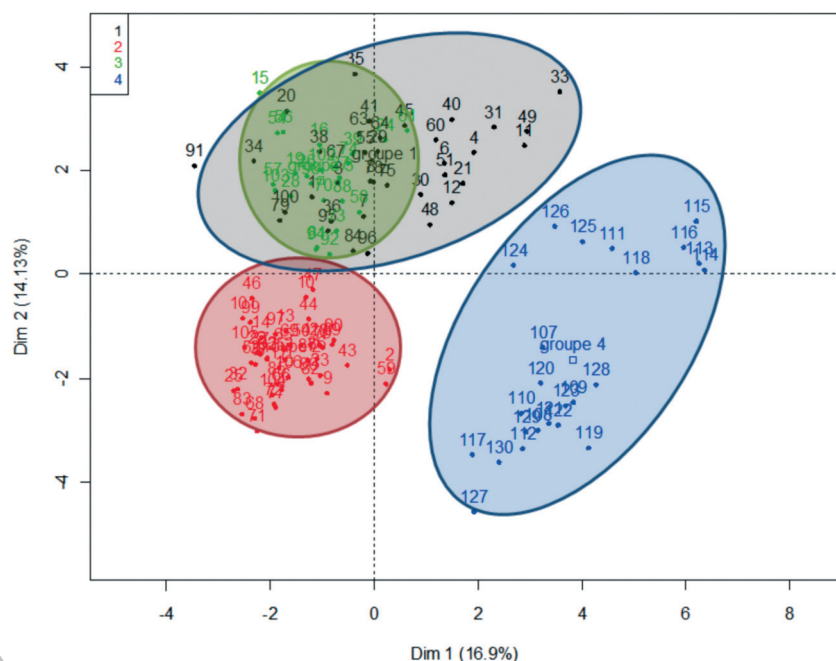
Les ateliers qui réalisent les deux phases élevage + gavage ont un meilleur score de durabilité que les ateliers qui ne réalisent qu'une seule des deux phases de la production. Ce résultat s'explique par une meilleure performance dans les 3 piliers de la durabilité ( $p < 0.05$ ). Par ailleurs, les ateliers qui adhèrent au cahier des charges Label Rouge présentent de meilleures performances de durabilité que ceux qui produisent sous indication géographique protégée (IGP) ou sans cahier des charges (production standard). Les ateliers les plus anciens (année d'installation  $< 1995$ ) sont également plus performants que les ateliers les plus récents ( $> 1995$ ). Cela s'explique par une meilleure performance économique et sociale, tandis que la performance environnementale n'est pas influencée par l'année d'installation. Enfin, les ateliers qui commercialisent leur produit en filière courte (37 sur 143) ont un meilleur score de durabilité. Cela est expliqué par des performances économiques et sociales plus élevées malgré une performance environnementale inférieure aux ateliers en filière longue.

Nous avons montré que l'on peut regrouper les ateliers en 4 types différents (Figure 5). Ces 4 groupes sont assez divergents: le groupe 1 contient des ateliers plutôt anciens et amortis, le groupe 2 des ateliers plutôt organisés et spécialisés, le groupe 3 des ateliers très spécialisés et le groupe 4 des ateliers plutôt orientés en filière courte. Ces résultats confirment que les orientations stratégiques des ateliers conditionnent fortement leur durabilité.

## Conclusion

Le développement d'une méthode d'évaluation de la durabilité dans le cadre d'une démarche participative a permis aux acteurs des deux filières concernées de s'approprier les concepts de la durabilité et de son évaluation.

■ Figure 5 – Typologie des ateliers palmipèdes à foie gras basée sur les scores de durabilité par ACP (G1 : noir ; G2 : rouge ; G3 : vert ; G4 : bleu)...



Son application aux réseaux de références en place a permis de la valider, de lui donner un sens concret et de produire des références nationales d'efficacité économique, sociale et environnementale pour chacune des deux filières de production étudiées, pour des ateliers commerciaux. Pour cela l'enquête réalisée annuellement auprès des exploitations des réseaux, qui est surtout d'ordre technico-économique, a été adaptée afin de pouvoir renseigner tous les indicateurs retenus pour l'évaluation.

Un guide méthodologique est en cours d'élaboration et sera diffusé largement. Il présentera les enjeux du développement durable et détaillera surtout la méthode d'évaluation de la durabilité, l'objectif étant de permettre aux producteurs de s'autoévaluer, en comparaison des ateliers suivis dans le cadre de ces réseaux.

Par ailleurs, une analyse statistique plus poussée a permis la mise en évidence de l'influence des caractéristiques structurelles ou des choix techniques sur la durabilité. Un classement hiérarchique a par ailleurs permis de former des groupes d'ateliers homogènes en leur sein sur leur profil de durabilité. Ces résultats permettent de mettre en évidence les points faibles de ces systèmes de production au regard des enjeux de durabilité mais aussi d'identifier les choix techniques et/ou les combinaisons de pratiques répondant le mieux à ces enjeux. Ils peuvent de fait être précieux aux filières en termes de communication ou de choix stratégiques dans le cadre d'une démarche de progrès vis-à-vis de la durabilité en identifiant des marges de progrès et des priorités d'action.

## Remerciements

Ce travail a bénéficié du soutien financier du CASDAR (n°9023, CUNIPALM) et du CIFOG. Merci à l'ensemble des acteurs (représentants des producteurs, citoyens et consommateurs, experts) pour leur implication dans le développement de l'outil d'évaluation de la durabilité. Merci à l'ensemble des partenaires des réseaux de ferme de références pour l'aide au choix des indicateurs et la réalisation des enquêtes.

## Références bibliographiques

- COUTELET G., 2012. Réseau de fermes de références cunicoles, Résultats de la campagne 2010-2011, Paris, Juillet 2012.
- FORTUN-LAMOTHE L., LITT J., COUTELET G. 2011. Développement d'une méthode d'évaluation de la durabilité des ateliers d'élevage. *TéMA*, 18, 7-12.
- LITT J, 2012. Réseau de fermes de Références Palmipèdes à Foie Gras, Résultats de la Campagne 2011 (exercice 2010-2011), synthèse annuelle, Agen, Juillet 2012
- STEINFELD H., GERBER P., WASSENAAR T., CASTEL V., ROSALES M., DE HAAN C., 2006. *Livestock's Long Shadow: Environmental Issues and Options*. Eds United Nations Food and Agriculture Organization: Rome, 408 pp.